

# Appel à candidature

## Prix FHF / FMA édition 2023

### Vers un hôpital « Alzheimer Friendly »

**Date limite de candidature : 16 avril 2023, 23h59**



L'arrivée à l'hôpital des personnes vivant avec des troubles cognitifs liés au vieillissement, qu'elle soit programmée ou en urgence, peut entraîner une aggravation de la perte d'autonomie et majorer les troubles cognitifs lorsque les conditions d'accueil et de prises en soins s'avèrent inadaptées.

Le vieillissement de la population et les conséquences de la crise de l'hôpital font de cette problématique un sujet crucial. C'est pourquoi, la Fédération Hospitalière de France et la Fondation Médéric Alzheimer valorisent les initiatives permettant d'améliorer l'accueil et la prise en soins en milieu hospitalier des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Ouvert à tous les acteurs des établissements de santé accueillant des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer:**

- Services d'urgences et hospitalisation (cardiologie, neurologie, orthopédie...)
- Hôpitaux de jour dans les établissements de court séjour (Médecine, Chirurgie, Obstétrique)
- Services administratifs
- Services de soins de suite et de réadaptation
- Établissements de santé mentale
- Services de consultations externes spécialisées ou non spécialisées en gériatrie

**Les structures d'hébergement pour les personnes âgées ne sont pas éligibles.**

## CANDIDATURES

1. Se rendre sur [www.fhf.fr](http://www.fhf.fr) ou sur [www.fondation-mederic-alzheimer.org](http://www.fondation-mederic-alzheimer.org) pour télécharger le dossier de candidature

2. **Envoyer son dossier complet avant le 16 avril 2023, 23h59 :**

- par voie électronique à l'adresse [prixFMA-FHF@med-alz.org](mailto:prixFMA-FHF@med-alz.org)

- par version papier au siège de la Fondation (5 rue des Reculettes – 75013 Paris)